



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 11 MARS 2021

L'an 2021, le onze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Julien BIRRE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 05 mars 2021.

Présents : Julien BIRRE, Stéphane CHANCOLLON, Marc HENRION, François ISAMBERT, Vincent FAUCHEUX, Bernadette MARTIN, François VASSORT, Catherine ARRONDEAU, Florence TICOT, Benoît LHOSTE, Valérie MARTIN, Gwenaëlle VINCHON, Corinne BOUCHET, Bruno WISSOCQ, Benjamin LIROCHON, Cindy FERNANDES, Vanessa VOYET, Ludovic GUESNET.

Absent(s) : Géraldine GRILLON

A été nommé secrétaire de séance : Catherine ARRONDEAU

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 18 février 2021
- Nouvel adressage
- Création poste adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet
- Tarification réouverture compteur d'eau
- Tarification caveau provisoire
- Questions diverses

DEMANDE D'AJOUT DE TROIS POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- Définition des dépenses rattachées au compte 6232 (fêtes et cérémonies)
- Modalités du compte 6532 (Frais de mission et de formations des maires, ...)
- Modalités du compte 6536 (Frais de représentation du maire, ...)

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité.

1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER

Le compte rendu de la séance du 18 février est approuvé à l'unanimité.

2 NOUVEL ADRESSAGE

Après divers échanges, il est proposé de valider:

- L'ajout du terme « hameau » avant le nom des hameaux.
- Ne rien mettre devant le nom des fermes seules.
- Le maintien de la non création d'une homonymie sur Germignonville pour la dénomination de la rue de l'église.
- Conservation de la décision du 18/02/2021 en adoptant la rue de la Cordonnerie à la place de la rue Simon Lavo.
- La non-fusion de la rue de la mairie avec la rue du château d'eau à Germignonville
=> Rue Ludovic Godin à la place de la rue de la mairie
=> Rue Monbason à la place de la rue du château d'eau

- Concernant le hameau de Lutz :

- => Remplacement de « Lutz » par « rue de Lutz » et non « hameau de Lutz ».
- => Maintien de la « rue des Friches » à Lutz.

Cnes déléguées	Villages / Lieux-dits	Anciennes voies	Nouvelles voies
Baignolet	Baignolet	Rue de la mairie	Rue Montbarry
Baignolet	Baignolet	Voie communale n°100 dite Route du Cimetière	Rue du cimetière
Baignolet	Baignolet	Chemin de Bercis	Chemin du Prieuré
Fains-la-Folie	Amoinville	L'ensemble du hameau	Hameau d'Amoinville
Fains-la-Folie	Brainville	La ferme	Brainville
Fains-la-Folie	Fains-la-Folie	Rue du moulin	Rue du moulin
Fains-la-Folie	Fains-la-Folie	Rue du château d'eau	Rue de la Gare
Fains-la-Folie	Fains-la-Folie	Rue qui part de la place de l'église vers La-Folie-Herbault	Rue de la lampe
Fains-la-Folie	Fains-la-Folie	Rue au niveau du silo d'Axéreal en direction de Morais	Rue des blés
Fains-la-Folie	Fains-la-Folie	Rue de Morais	Rue de Morais
Fains-la-Folie	Martainville	L'ensemble du hameau	Martainville
Germignonville	Cambray	L'ensemble du hameau	Allée du Château de Cambray
Germignonville	Canonvilliers	L'ensemble du lieu-dit	Canonvilliers
Germignonville	Gauvilliers	L'ensemble du lieu-dit	Gauvilliers
Germignonville	Germignonville	Rue de la mairie	Rue Ludovic Godin
Germignonville	Germignonville	Rue du château d'eau	Rue Monbason
Germignonville	Germignonville	Rue de l'église	Rue de la Cordonnerie
Germignonville	Marasson	L'ensemble du lieu-dit	Marasson
Germignonville	Saint-Léonard	L'ensemble du hameau	Hameau de Saint-Léonard
Germignonville	Sevestreville	L'ensemble du hameau	Hameau de Sevestreville
Germignonville	Touilfault	L'ensemble du hameau	Hameau de Touilfault
Viabon	Éranville	L'ensemble du lieu-dit	Éranville
Viabon	Grandvilliers	L'ensemble du lieu-dit	Grandvilliers
Viabon	Guesnier	L'ensemble du lieu-dit	Guesnier
Viabon	Les Petites Bordes	L'ensemble du hameau	Hameau Les Petites Bordes
Viabon	L'Herbechère	L'ensemble du lieu-dit	L'Herbechère
Viabon	Lutz	L'ensemble du lieu-dit, sauf la voie matérialisant le chemin rural dit des Fiches	Rue de Lutz
Viabon	Lutz	Voie matérialisant le chemin rural dit des Fiches	Rue des Fiches
Viabon	Mellay	L'ensemble du lieu-dit	Mellay
Viabon	Morais	L'ensemble du lieu-dit	Morais
Viabon	Moulin / Petit Moulin	La route allant de Viabon à Lutz	Moulin / Petit Moulin
Viabon	Ohé	L'ensemble du hameau	Hameau d'Ohé
Viabon	Perthuis	L'ensemble du lieu-dit	Perthuis
Viabon	Reverseaux	L'ensemble du lieu-dit	Reverseaux
Viabon	Teillay	L'ensemble du lieu-dit	Teillay
Viabon	Viabon	Rue de l'Herbechère	Rue de l'Herbechère
Viabon	Viabon	Chemin en direction de la tour de télécommunication	Chemin du Relais
Villeau	Bessay	Rue en direction de La Folie Herbault. Anciennement, une partie de la rue de la Ville aux Clercs	Rue des Maseries
Villeau	Bisseau	Rue se situant sur la droite à l'entrée de Bisseau venant de Villeau	Chemin de la Contrée
Villeau	Bisseau	Rue à l'entrée de Bisseau venant de Voves	Rue de Francoeur

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité.

3 CRÉATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS NON COMPLET

Un agent devant passer prochainement le concours d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, il est proposé de créer le poste.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité.

4 TARIFICATION RÉOUVERTURE COMPTEUR D'EAU

M. le Maire expose au Conseil municipal que les agents techniques sont sollicités pour fermer puis rouvrir des compteurs d'eau de particuliers. Il est proposé de facturer la réouverture de ces compteurs lorsque la fermeture n'est pas due à des fuites d'eau.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité.

5 TARIFICATION CAVEAU PROVISoire

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il n'est pas prévu de tarification pour l'utilisation du caveau provisoire. Afin d'éviter tout abus, il est proposé d'instituer un « droit d'utilisation ».

Après en avoir débattu à l'unanimité, le conseil municipal décide la tarification comme suite :

- 1^{er} au 15^{ème} jour = gratuité
- A partir du 16^{ème} jour = 30€ facturés par période de 7 jours glissants jusqu'à l'issu de la période légal d'utilisation de 6 mois.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

6 DEFINITION DES DEPENSES RATTACHEES AU COMPTE 6232 (FETES ET CEREMONIES)

M. le maire explique au conseil qu'en référence au code Général des collectivités territoriales ainsi qu'à l'arrêt du conseil d'état N° 369696 (ECLI:FR :CESJS :2015 :369696.20150504) et considérant que le comptable doit s'assurer de l'exacte imputation de la dépense, qu'à cet effet les opérations de dépenses doivent être appuyées des pièces justificatives prévues dans les nomenclatures et notamment le Décret no 2016-33 du 20 janvier 2016 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et des établissements publics de santé,

Il est demandé de lister exhaustivement les dépenses à rattacher à ce compte 6232.

- Evénements patriotiques : achats de gerbe, vin d'honneur
- Naissance, mariage, décès, retraite : achat de fleurs, gerbes ou présent à l'effigie de la Mairie
- Organisation de vin d'honneur à l'occasion des fêtes et cérémonies diverses, ainsi que les vœux du Maire à la population, les inaugurations et diverses autres fêtes organisées par la Mairie.
- Les frais de vin d'honneur suite aux séances du conseil municipal.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

7 MODALITES DU COMPTE 6532 (FRAIS DE MISSION ET DE FORMATIONS DES MAIRES, ...)

Il est demandé de préciser si les frais de mission et de formations des maires, adjoints et conseillers municipaux sont réalisés suivant un montant forfaitaire ou suivant les frais réels.

M. le Maire propose que ces frais soient enregistrés suivant les frais réels.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

8 MODALITES DU COMPTE 6536 (FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE, ...)

Monsieur le maire explique au conseil qu'il s'agit de frais dans le cas où le maire organise un colloque ou une réception. N'ayant pas de frais de représentation, il est proposé de ne pas créditer le compte 6536.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

9 QUESTIONS DIVERSES

- *Campagne de contrôle de l'assainissement non collectif,*
- *Rdv avec le responsable des routes du département,*
- *Enquête publique prévisionnelle du PLUi : mi-avril,*

- **Problème écoulement rue de l'église à Germignonville,**
- **Fuite sur canalisation d'eau entre Auffains et Fains la Folie,**
- **Élections départementales et régionales – tenue des bureaux de vote,**
- **Vaccination Covid-19 mis en place par la CCCB,**
- **Arrivée du nouvel employé communal,**
- **Départ en retraite de M.GORAU,**
- **Prochain conseil municipal le 08 avril 2021.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h19.

Le maire,
Julien BIRRE

Le secrétaire de séance,
Florence TICOT

